chancons infames remplies d'ordures et mauvaises parolles contre ledit Me Durand et son espouse, que l'honnesteté ne permet pas de rapeller, ce qui a continué pendant plus de quinze jours, pandant lequel tems ils firent tous leur possible, avec des grosses pierres, pour enfoncer les portes de son domicille et celles d'un sien petit domaine en la parroisse de Ste Foy lès Lyon. Ledit Durand en estant inquietté, croyant d'en évicter la continuation donna une somme pour les pauvres, quitta son domicille audit Lyon et se transporta dans ledit domaine eslognié de lad. ville d'une lieu, croyant dy trouver un asille seur, mais lesdits particulliers s'atroupèrent, ly suivirent, prirent logis au cabaret du nommé Mogier, habitant Ste Foy et à neuf heures du soir, vinrent au-devant la principalle porte dudit domaine, dans lequel ils entrèrent au nombre d'environ quarante, le mirent à contribution, se saisirent de luy, volurent forcer son espouse. Sur ces cris, lesdits particulliers pour empêcher qui nut du secours se mirent touts à crier pour couvrir la voye dudit Me Durand et autres, affin qu'il n'en eu point, et sy quelqu'un venoit pour en donner, il y en avoit qui faisoient santinelles aux portes qui les empechoient d'entrer voullant les maltraitter. Et enfin, Monseigneur, qu'en ledit Durand auroit esté un grand malfaicteur, lesdits particuliers n'auroient peu faire pire qu'ils en ont fait, toutes honnestes gens en ont esté indigné. Il semble que ledit domaine avoit été mis au piliage, tellement qu'ils n'ont cessé après près de huit jours qu'en leur faisant un billet payable à ordre de 400 livres, qui le forcèrent de leur faire dans le cabaret dudit Mogier où ils le traînèrent, qui leur a payé, sans quoy ils auroient continué à faire la chalavary et à enfoncer les portes qui ne l'avoient estés. Jusques là même qu'ils ont enfoncés un petit armoire, où il tenoit sa robe